



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate** : 7 septembre 2012

### **LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UN PROJET DE LOI RENFORÇANT LES LOIS CONTRE L'ACCÈS À LA PORNOGRAPHIE INFANTILE SUR INTERNET**

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui des mesures législatives qui renforcent les lois contre l'accès à la pornographie infantile sur Internet.

La nouvelle loi modifie le Droit pénal de l'État de New York afin d'empêcher les individus d'accéder sciemment, avec l'intention d'en regarder, à de la pornographie infantile sur Internet. À l'heure actuelle, sous la loi de New York, un individu qui regarde de la pornographie infantile sur un site Web où les images sont automatiquement incorporées à l'ordinateur n'est pas à proprement parler en « possession » de pornographie infantile. Ces mesures législatives comblent cette lacune. Sous la nouvelle loi, si un individu accède par exprès à un site Web avec l'intention de regarder de la pornographie infantile, il ou elle commettra un méfait de classe E.

Avec cette nouvelle loi, la possession de pornographie infantile ne sera jamais légale dans l'État de New York.

« En renforçant ces lois, nous comblons les lacunes pour mieux protéger nos enfants contre les prédateurs, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Ces nouvelles lois empêchent les criminels évitant depuis trop longtemps les poursuites et les peines. Je félicite le chef de la majorité Skelos, le porte-parole Silver et les commanditaires du projet de loi de leur leadership et de leur dévouement à garder nos enfants en sécurité. En travaillant ensemble, nous faisons en sorte que tous les New-Yorkais, surtout les enfants, restent en sécurité et que justice soit fait comme il se doit. »

Le chef de la majorité du Sénat Dean Skelos a déclaré : « Regarder de la pornographie infantile est un acte méprisable. Cette nouvelle loi comble une lacune légale qui n'aurait jamais dû exister en imposant de nouvelles peines criminelles sévères aux personnes qui regardent ou possèdent de la pornographie infantile. La loi protégera les enfants innocents contre l'exploitation et la persécution. Je félicite le Sénateur Goldent de son leadership, lui qui a défendu cette mesure, et aussi le Gouverneur Cuomo d'avoir adopté ce projet de loi. »

French

Le porte-parole de l'Assemblée Sheldon Silver a déclaré : « En interdisant l'accès à la pornographie infantile sur Internet, nous plaçons une barrière de plus entre nos enfants et d'odieux prédateurs. La protection des enfants de l'État de New York a toujours été une des plus grandes priorités de la majorité de l'Assemblée, et je remercie le Gouverneur et nos autres partenaires au gouvernement de leur soutien sur ces mesures législatives. »

La Sénatrice Marty Golden, ancienne agente de police de New York et commanditaire du projet de loi au Sénat, a déclaré : « New York et notre pays étaient choqués d'apprendre l'existence d'une lacune qui empêchait les poursuites appropriées des individus regardant de la pornographie infantile. Nos enfants et familles ainsi que tous les citoyens sont plus en sécurité grâce à cette nouvelle loi qui met en place des peines plus sévères contre un comportement injustifié. L'État de New York se conformera maintenant aux règlements fédéraux et classera en toute justice la consommation de pornographie infantile comme un crime. »

Le membre de l'Assemblée Joe Lentol, cocommanditaire du projet de loi, a déclaré : « Ces nouvelles mesures législatives comblent une importante lacune qui met en danger la sécurité et la protection de nos enfants. La signature de ces mesures législatives est quelque chose que tous les New-Yorkais peuvent applaudir. »

En 1996, l'État de New York a adopté une loi interdisant la possession de pornographie infantile. Cependant, dans un cas jugé le 8 mai 2012, la Cour d'appel de l'État de New York a déclaré que la loi existante n'interdisait pas « d'accéder et de regarder » de la pornographie infantile sur Internet. La Cour a invité spécifiquement l'État à modifier le droit pénal pour criminaliser l'accès à la pornographie infantile avec l'intention d'en regarder sur Internet. La nouvelle loi comble cette grande lacune.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418